



**COMITE SYNDICAL
CONSEIL GENERAL
JEUDI 16 JANVIER 2003 à 17H30**

PRESENTS :

- Monsieur Jean THAON, Vice-Président du CG, Maire de Lantosque.
- Monsieur Georges BARBIER, Adjoint au Maire de Péone-Valberg.
- Monsieur Fernand BLANCHI, Conseiller Général, Maire de Valdeblore.
- Monsieur Edgard MALAUSSENA, Maire de Villars-sur-Var.
- Monsieur Joseph BALDINI, Adjoint au Maire de Roquestéron-Puget.
- Monsieur Jean-Marc BONNET, Adjoint au Maire de Sospel.
- Madame Bernadette FORESTIER, Conseillère Municipale de Tende.
- Madame Aline GIRAUD, Conseillère Municipale de Guillaumes,
- Monsieur Roger PELLETIER, Adjoint au Maire de St Sauveur/Tinée.
- Madame Claude RENAUDO, Conseillère Municipale de Carros.
- Madame Martine STEFANI, Adjointe au Maire de Clans.

REPRESENTES :

- Professeur René GILLY, Vice-Président du C.G., Maire de La Tour.
- Monsieur Charles GINESY, Président du Conseil Général, Sénateur.
- M. Jean-Pierre MASCARELLI, Conseiller Général, Maire de Bouyon.
- Madame Denise BRUN, Conseillère Municipale de Lantosque.
- Madame Michèle PECQUEUR, Conseillère Municipale de St Vallier/Thiey.
- Madame Simone RAYBAUD, Adjoint au Maire de Saint Cézaire sur Siagne.
- Madame Francine SOMARIA, Adjointe au Maire de Gilette.

ABSENTS :

- Maître José BALARELLO, Conseiller Général, Sénateur.
- Monsieur COULLET, Conseiller Général, Maire de St Cézaire/Siagne.
- Monsieur Paul CUTURELLO, Conseiller Général.
- Monsieur Pierre FOUQUES, Conseiller Général.
- Monsieur Christian ESTROSI, 1er Vice-Président du CG, Député.
- Monsieur Gaston FRANCO, Conseiller Général, Maire de St-Martin.
- Madame Colette GIUDICELLI, Conseiller Général.



Avenue Paul-Montel, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE
Tél. : 04 93 83 60 40 - Fax : 04 93 83 31 83

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSECOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTÉRON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ST-MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

ABSENTS (suite) :

- Monsieur Thierry GUEGUEN, Conseiller Général, Maire de Séranon.
- Monsieur Jean-Mario LORENZI, Conseiller Général, Maire de Sospel.
- Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Conseiller Général.
- Monsieur Gilbert MARY, Conseiller Général.
- Monsieur Pierre-Guy MORANI, Conseiller Général, Maire de Gilette.
- Monsieur René REGHEZZA, Conseiller Général.
- Monsieur Robert VELAY, Conseiller Général, Maire de Puget-Théniers.
- Monsieur Auguste VEROLA, Conseiller Général.
- Monsieur Robert VIAL, Conseiller Général, Maire de Beausoleil.
- Monsieur Marc ALUNNI, Adjoint au Maire de Valdeblore.
- Madame Marie-Lou ALLAVENA, Conseillère Municipale de Breil-sur-Roya.
- Monsieur Pierre BRUN, Maire de St Etienne de Tinée.
- Monsieur Lucien CARLES, Adjoint au Maire de St Etienne de Tinée.
- Madame Yveline CORDONNIER, Conseillère Municipale de Puget-Théniers.
- Monsieur Luc FALIBOIS, Adjoint au Maire de Coursegoules.
- Monsieur Henri GIUGE, Adjoint au Maire de Saint-Martin-Vesubie.
- Monsieur Pierre-Jean MARICIC, Conseiller Municipal d'Andon.
- Monsieur Charles PLENT, Conseiller Municipal de Roquebillière.
- Monsieur Jean-Yves RAMI, Maire d'Isola.

EXCUSES

- Monsieur Alain FRERE, Vice-Président, Maire de Tourrette-Levens.
- Madame Claudine LAURIERE, Conseiller Général.
- Monsieur Eric PAUGET, Conseiller Général.
- Monsieur Jacques VICTOR, Conseiller Général.

ASSISTAIENT A LA REUNION DU COMITE :

- M. TREHIN, Payeur Départemental,
- Mme VAUDOUR, Directeur des Affaires Culturelles du Conseil Général,
- Mme JUNG Service Culturel les Coteaux d'Azur Broc-Gattières-Carros,
- M. BRUN, Directeur Général de l'Ecole Départementale de Musique,
- Mme OTTO-BRUC, Chargée de Mission à l'E.D.M.A.M.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Budget supplémentaire 2002
- 2 - Questions orales
- 3 - Questions diverses

M. Jean THAON, Président de l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes, remercie l'ensemble des membres présents et leur adresse ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Le Président fait part aux membres du Comité des problèmes de trésorerie rencontrés par le Syndicat en fin d'année 2002 dûs essentiellement à des subventions non encore perçues.

Le Président a sollicité les services généraux du Conseil Général afin qu'un acompte à valoir sur la participation 2003 au fonctionnement du Syndicat soit mandaté le plus rapidement possible.

1/ Budget supplémentaire 2002 :

Le Président donne lecture du Budget Supplémentaire du Syndicat pour l'année 2002.

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le Budget Supplémentaire 2002 du Syndicat qui se présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	109 000 E
	Investissement	40 000 E
	Total	149 000 E
RECETTES :	Fonctionnement	109 000 E
	Investissement	40 000 E
	Total	149 000 E

VOTE A L'UNANIMITE

Le Président demande dorénavant d'établir le budget supplémentaire à partir du Compte Administratif afin de ne plus avoir de problèmes de trésorerie. Si des opérations parallèles sont organisées par l'Ecole Départementale de Musique, elles devront faire l'objet de budgets annexes.

2 - Questions orales : néant

3 - Questions diverses :

Le Président rappelle le contentieux entre le Syndicat Mixte et M. James DUBREUIL, Directeur Adjoint chargé de l'Enseignement. Il s'agit d'une demande indemnitaire de M. DUBREUIL de 657 725 francs au titre de dommages et intérêts consécutifs à sa mise en disponibilité.

Le Président donne lecture des conclusions du jugement en date du 25/11/2002 rendu par le Tribunal Administratif de Nice : la requête de M. DUBREUIL est rejetée.

Aucune question n'étant soulevée, le Président clôt la séance en remerciant le Conseil Général et l'ensemble des membres du Comité.

Fait à Nice, le 28/01/2003

LE PRESIDENT,
Jean THON
Conseiller Général



P.J. : - B.S. 2002

- Copie jugement du T.A. affaire DUBREUIL n° 99-3871